



Regroupement des **Intervenants**
en matière d'agression sexuelle



INTERVENIR EN DÉLINQUANCE SEXUELLE: UN DEVOIR DE COMPÉTENCE

Préparé par :

Chloé Desjardins | Anne-Marie Lavoie | Mathieu Couture

C.P. 51025, Place Citation,
Saint-Jérôme (Québec) J5L 2R1
514-250-0029
info@rimas.qc.ca www.rimas.qc.ca

2024

L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

CHLOÉ DESJARDINS

M.A., sexologue et psychothérapeute, intervenante spécialisée en délinquance sexuelle, membre du CA du RIMAS (représentante du secteur privé).

ANNE-MARIE LAVOIE

B.A., sexologue, intervenante spécialisée en délinquance sexuelle, membre du RIMAS, co-fondatrice de la clinique Convergence.

MATHIEU COUTURE

Ph.D., psychologue, intervenant spécialisé en délinquance sexuelle, responsable du développement des pratiques au RIMAS.



LA PROBLÉMATIQUE

L'agression sexuelle est une problématique majeure au Québec. Ainsi, de nombreux types de traitements sont mis en place dans l'ensemble de la province afin d'offrir de l'aide aux victimes d'infractions sexuelles, mais également aux auteurs d'infractions sexuelles (AIS; RIMAS, 2023). Les services offerts aux AIS visent principalement à réduire le taux de récurrence en permettant à ces personnes de travailler leurs facteurs criminogènes.

Le travail auprès des AIS n'est pas sans écueil

La littérature scientifique démontre que les intervenants travaillant auprès des AIS sont exposés à du matériel émotionnellement troublant, tels des détails graphiques sur les crimes sexuels commis par la clientèle, et qu'ils abordent également des thématiques sensibles dans le cadre des suivis offerts (Jeglic et al., 2022). Grady et Strom-Gottfried (2011) évoquent aussi le fait que **les intervenants sont régulièrement confrontés à de l'isolement professionnel** en raison du faible nombre de professionnels spécialisés ainsi que des jugements de la société face à la commission de délits sexuels.

Les études permettent de constater que ces professionnels peuvent être affectés par leur travail, et ce, en développant diverses réactions telles que la vigilance, la méfiance, la perte de sensibilité et parfois même la dépression (Darjee et Russell, 2012; Grady et Strom-Gottfried, 2011).

Une étude de Jeglic et al. (2022) révèle que 67% des professionnels œuvrant auprès des AIS présenteraient des symptômes dépressifs, une patience diminuée et un ressenti de colère élevé.



Ces réactions émotives peuvent avoir des retombées sur leur travail auprès des AIS, et ce, en créant un manque d'impartialité (Jeglic et al. 2022). De plus, le fait d'intervenir avec cette clientèle amène les professionnels à devoir négocier avec divers enjeux éthiques tels l'efficacité du traitement, les compétences cliniques, le maintien des frontières avec la clientèle et la présence de politiques stigmatisantes envers les auteurs (Grady et Strom-Gottfried, 2011).

Il n'existe pas de portrait unique des AIS. La grande diversité des comportements d'agression sexuelle ainsi que les différentes motivations qui y sont sous-jacentes ne permettent donc pas de décrire un profil type de l'agresseur sexuel (Institut national de santé publique du Québec, 2024; Robertiello et Terry, 2007).

Darjee et Russell (2012) soulignent qu'afin d'offrir un traitement efficace, les professionnels doivent acquérir des connaissances sur plusieurs aspects associés à la clientèle, dont les caractéristiques des délinquants sexuels, les causes possibles des passages à l'acte, les dimensions de personnalité en lien avec le risque de récurrence, les facteurs de risque statiques et dynamiques reconnus empiriquement, les facteurs de protection ainsi que les diverses approches d'évaluation du risque.

LA FORMATION SPÉCIALISÉE



Une connaissance approfondie est requise pour intervenir auprès des AIS

Ce qui est discuté précédemment nous amène à constater l'importance d'une formation spécialisée concernant les approches reconnues en délinquance sexuelle (Darjee et Russell, 2012; Grady et Strom-Gottfried, 2011; Jeglic et al.22).

Helmus (2021) rappelle par ailleurs qu'une évaluation du risque erronée peut mener à des conséquences judiciaires importantes pour la clientèle et qu'il importe ainsi que les professionnels menant des évaluations du risque soient formés adéquatement afin de bien connaître les nombreuses subtilités associées à cet acte professionnel.

Le manque de connaissance sur les outils d'évaluation du risque mènerait à un jugement plus sévère du risque de récidive ainsi qu'à des recommandations non adaptées aux réels besoins de la clientèle (Colobrisi et Knight, 2023).

Ces chercheurs établissent également un lien entre ce constat et les bonnes pratiques qui doivent se baser sur le modèle RBR (Risque, Besoins et Réceptivité). Le fait de bénéficier d'une formation adaptée et d'un réseau professionnel est par ailleurs positivement associé à la présence d'attitudes positives envers la clientèle (Lea et al., 1999).

Selon Jeflic et al. (2016) : « Il est important de reconnaître que le traitement des personnes ayant commis des infractions sexuelles n'est efficace que dans la mesure où les personnes qui le dispensent le sont » [Traduction libre].

De nombreux chercheurs mettent donc l'accent sur l'importance de la supervision et de la formation spécialisée en délinquance sexuelle afin de pouvoir aider cette clientèle de façon appropriée. Il importe ainsi de militer pour que les standards de la pratique spécialisée auprès des AIS soient renforcés (Grady et Strom-Gottfried, 2011).

Ces éléments mettent ainsi en lumière la primordialité que les intervenants (psychologues, criminologues, sexologues, travailleurs sociaux, psychoéducateurs et autres) s'assurent d'être suffisamment outillés et formés avant de travailler avec une clientèle d'AIS, et ce, peu importe leur milieu de pratique professionnelle. Que ce soit dans le cadre de la prévention, de l'intervention ou de la réhabilitation, une compréhension approfondie de la délinquance sexuelle est essentielle pour assurer des réponses efficaces et respectueuses.

La posture d'intervention adoptée ainsi que le vocabulaire utilisé par le professionnel avec une clientèle AIS peuvent également avoir un effet dans le maintien de certains mécanismes de défense pouvant exercer une influence sur le cheminement thérapeutique (Levenson et Grady, 2019 ; Steely Smith, 2023; Van Horn et al., 2015).

Bien que la tentation d'accepter des suivis en délinquance sexuelle soit observée, il revient au professionnel de s'assurer que le traitement offert est effectif et non préjudiciable, autant pour le client que pour la société. **Sans une compréhension adéquate de la délinquance sexuelle et de ses dynamiques**, les professionnels risquent de manquer des signes précurseurs ou de commettre des erreurs dans l'interprétation des comportements, ce qui pourrait entraîner **des évaluations inexactes et des interventions inappropriées**.

LA FORMATION SPÉCIALISÉE

Une communauté de pratique au service de la compétence professionnelle

Que l'on soit en pratique privée (seul.e ou en équipe), dans un organisme communautaire ou dans une institution publique, il est indispensable d'obtenir une formation spécialisée dans le domaine de la délinquance sexuelle pour évaluer et intervenir efficacement auprès des AIS. Il y va du bien-être de l'usager qui recevra les services, comme de la protection de la société.

Un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat, que ce soit, entre autres, en sexologie, en psychologie ou en criminologie, n'est pas un critère suffisant pour s'assurer d'une compétence professionnelle spécialisée.

Cela est d'autant plus vrai lorsqu'est considérée l'offre universitaire actuellement insuffisante de cours spécialisés en délinquance sexuelle.

Pour pallier les lacunes associées au cheminement académique spécialisé en délinquance sexuelle, le.la professionnel.le, et son employeur.e (le cas échéant), ont la responsabilité de s'assurer qu'un cheminement de formation continue soit élaboré.

Ce cheminement peut se dérouler à l'intérieur de la pratique du.de la professionnel.le sur une durée de 1 à 3 ans, environ, dépendamment du bagage que possède l'intervenant.e à la source. Par la suite, il peut se poursuivre dans le temps, bien qu'à une intensité moindre.



INTERVENIR EN DÉLINQUANCE SEXUELLE:
UN DEVOIR DE COMPÉTENCE

Différentes options de formations sont possibles et devraient être incluses à ce cheminement de formation continue :

- ✓ Participation à un groupe de codéveloppement en délinquance sexuelle;
- ✓ Supervision assidue du.de la professionnel.le débutant.e par un.e collègue sénior spécialisé.e en délinquance sexuelle;
- ✓ Formation aux principaux outils d'évaluation du risque de récidive sexuelle;
- ✓ Formations supplémentaires aux particularités de la clientèle rencontrée (p.ex., aspects développementaux normatifs et non normatifs chez une clientèle jeunesse);
- ✓ Etc.

Ce cheminement de formation continue implique du temps et de l'argent. Autant que faire se peut, nous croyons que la participation de l'employeur.e est indispensable (p.ex., libération de temps de formation continue à même le contrat de l'employé.e). Il en va après tout de la qualité des services qui seront offerts par l'employé.e et, au final, du respect de la mission de l'organisation spécialisée et de son rayonnement subséquent.

En pratique privée, l'isolement et la solitude professionnelle sont souvent monnaie courante. La collaboration avec des organisations spécialisées (communautaires, publiques ou privées) peut être une option, notamment via une participation aux activités d'équipe de ces organisations.

De plus, la concertation entre les professionnel.le.s travaillant au privé est encouragée, notamment par la mise en place d'initiatives individualisées comme la création d'un comité soutenant la pratique privée.

LE RIMAS

Le RIMAS (Regroupement des intervenant.e.s en matière d'agression sexuelle), dont la mission est notamment d'organiser des activités de formation continue et d'élaborer des guides généraux quant à la qualité de l'évaluation et du traitement des auteurs d'infractions sexuelles, a mis en place différentes activités pour assurer la formation continue :

- ✓ Codéveloppement mensuel animé par le responsable du développement des pratiques;
- ✓ Activités « Libre-échanges » permettant des discussions spontanées entre professionnel.le.s;
- ✓ Séances de discussion pour les professionnel.le.s œuvrant en pratique privée;
- ✓ Club de lecture mensuel;
- ✓ Programme de formations continues (dont plusieurs sont gratuites);
- ✓ Collaborations avec des formateurs.trices certifié.e.s en lien avec les outils d'évaluation du risque de récurrence;
- ✓ Chroniques « Accès » tri-annuelles faisant un tour de la littérature en lien avec un thème d'importance en délinquance sexuelle;
- ✓ Chroniques « Sous la Loupe » mensuelles soulignant un aspect du travail auprès des AIS;
- ✓ Colloque annuel du RIMAS;
- ✓ Etc.

La participation à ce regroupement par le statut de membre associé (une année) puis de membre individuel (après approbation de deux expert.e.s du domaine) assure un niveau de spécialisation du.de la professionnel.le qui intervient auprès d'un AIS.

Il offre au.à la professionnel.le la connaissance, la sécurité, le soutien et la collaboration qui sont nécessaires pour parfaire son cheminement académique initial et devenir un.e spécialiste compétent.e.

Rappelons-nous qu'au final, c'est la diminution du nombre de victimes d'agressions sexuelles qui est notre but ultime à tous et toutes et que la formation spécialisée est un passage obligé vers cet objectif.



BIBLIOGRAPHIE

Calobrisi, E. A., et Knight, R. A. (2023). Comparison of community and expert samples in the perceived risk of individuals who have sexually offended. *Sexual abuse*, 35(5), 568-595.

Darjee, R., et Russell, K. (2012). What clinicians need to know before assessing risk in sexual offenders. *Advances in psychiatric treatment*, 18(6), 467-478.

Grady, M. D., et Strom-Gottfried, K. (2011). No easy answers: Ethical challenges working with sex offenders. *Clinical Social Work Journal*, 39, 18-27.

Helmus, L. M. (2021). Estimating the probability of sexual recidivism among men charged or convicted of sexual offences: Evidence-based guidance for applied evaluators. *Sexual Offending: Theory, Research, and Prevention*, 16, 1-24.

Institut national de santé publique du Québec. (2024). Trousse média sur les agressions sexuelles : Comprendre. <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/comprendre>

Jeglic, E. L., Zulueta, I., et Katsman, K. (2022). The experience of working with individuals who sexually offend. *Sexual Abuse*, 34(6), 643-666.

Lea, S., Auburn, T., et Kibblewhite, K. (1999). Working with sex offenders: The perceptions and experiences of professionals and paraprofessionals. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 43(1), 103-119.

Levenson, J. S., et Grady, M. D. (2019). "I could never work with those people...": Secondary prevention of child sexual abuse via a brief training for therapists about pedophilia. *Journal of Interpersonal Violence*, 34(20), 4281-4302.

Robertiello, G., et Terry, K. J. (2007). Can we profile sex offenders? A review of sex offender typologies. *Aggression and violent behavior*, 12(5), 508-518.

Steely Smith, M. (2023). "I'm not a child molester, but a victim myself": Examining rationalizations among male sex offenders who report histories of childhood sexual abuse. *International journal of offender therapy and comparative criminology*, 67(12), 1254-1271.

Van Horn, J., Eisenberg, M., Nicholls, C. M., Mulder, J., Webster, S., Paskell, C., ... et Jago, N. (2015). Stop it now! A pilot study into the limits and benefits of a free helpline preventing child sexual abuse. *Journal of child sexual abuse*, 24(8), 853-872.